poids, mesures, etc., de 1922; du bulletin de salaire et celui des enfants s'ils travaillent dehors; de la totalité des revenus; du chiffre d'affaire total de 1923; de la carte fédérale ou livret syndical.

Le trafic de la Grande Vitesse pendant le mois de décembre

De même que nous le constations pour la Petite Vitesse le trafic expéditions de la Grande Vitesse accuse aussi une plus-value sur celui du mois correspondant de l'année 1922. La gare principale a enregistré le mois dernier 48.303 voyageurs pour un produit de 363.009 fr. 90.

Les expéditions par messageries se montent à 1814, avec un tonnage de 2.097 T.

Une augmentation considérable est constatée pour les postaux ordinaires qui atteignent le nombre de 32.527 et pour les postaux valeurs déclarées qui se chiffrent à 15.752.

Le nombre des wagons est de 862.

Quant aux arrivages, si les postaux ont subi quelque peu: 15.703 contre 15.826 en 1922, on a cependant déchargé 65 wagons de plus qu'en décembre de l'année précédente.

LE DUR HIVER...

Il semble décidément que cet hiver ne veuille en rien ressembler aux précédents. Ces derniers hivers, on avait connu tout de même quelques journées où le vilain temps nous accorda une trêve toujours bien accueillie et où la sérénité de l'atmosphère nous fit dire qu'on ne se serait pas cru en décembre ou en janvier.

Mais cette fois aucune rémission ne nous est accordée. Pluies, neiges, grêles, verglas, brouillards, gelées, rien ne nous est épargné.

Mardi nous avons eu tout cela à la fois. Pendant la journée le brouillard s'est transformé en une pluie fort désagréable malgré sa légèreté. Dans la soirée, il a gelé, la grêle est tombée, et à minuit la ville, une fois de plus, était recouverte d'un grand manteau blanc.

DANS LES POSTES. — Sont nommés facteurs-chefs à Roubaix à la date du 15 janvier, MM. Jean Dick et Arnold Ferez. Ces deux agents étaient facteurs à Roubaix depuis 1905. Nous les félicitons pour leur avancement.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi matin, à 11 h., ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, quatre adjudications pour la nourriture des chevaux, l'entretien des chaussées pavées, l'entretien des ouvrages d'art et aqueducs et la construction des branchements particuliers pour l'année 1924, ainsi que l'entretien des chaussées empierrées.

Le bureau était présidé par M. Wattremez, adjoint au maire, assisté de MM. Delforge et Denève, conseillers municipaux; Neveux, directeur des travaux municipaux, et Jean Sambier, receveur municipal.

Voici les noms des adjudicataires, avec le rabais consenti:

Nourriture des chevaux: Avoine, 97.500 francs, M. Lourdain-Drouart 1.50 %; Betteraves, 8.900 fr., Maurice Brunell, 2.75 %; foins et luzerne ou trèfle, 7.000 fr., Maurice Brunell, 3.20 %; paille de froment, hachée à la machine, 12.000 fr., pas de soumissionnaire; paille de lin, 700 fr., pas de soumissionnaire; litière, 12.000 fr., Charles Haquette, 0.50 %; son, 1.200 fr., pas de soumissionnaire; sucre, 13.500 fr., Lourdain-Drouart, 1.50 %.

Entretien des chaussées empierrées, 50.000 francs, M. Carpentier-Dupuy, 1.00 %.

Entretien des chaussées pavées, 150.000 fr., La société « Le Pavage », 1.00 %.

Entretien des ouvrages d'art et aqueducs, 35.000 francs, pas de soumissionnaire.

AUX PECHEURS A LA LIGNE. — Dans une récente réunion, la commission du syndicat a pris la décision de saisir une occasion exceptionnelle qui lui est offerte de repeupler le canal de Roubaix. Il s'agit d'un lot de 30 à 40.000 gardons et brèmes de 2 à 3 ans qui pourraient être déversés en février. Mais la caisse ne peut faire face à toute la dépense: la municipalité sollicitée a promis un subside, mais il manque encore une partie de la somme. Pour la trouver, la commission fait appel aux membres du syndicat et à ceux qui s'intéressent à la pêche. Dès ce jour, des listes de souscription sont déposées dans les sièges des sociétés de pêche et au siège du syndicat, 12, place de la Gare, à Roubaix. La commission compte que son appel sera entendu: il s'agit d'une œuvre qui doit assurer de suite et pour l'avenir le repeuplement presque complet de notre beau canal. Tous les pêcheurs y sont intéressés et la commission compte que chacun se fera un devoir de souscrire et de faire souscrire ses amis. Les membres de la commission se feront un plaisir de recevoir les souscriptions qu'on voudra bien leur confier.

INTERRUPTION DE LA CIRCULATION. — Les épreuves officielles de résistance du pont Saint-Vincent de Paul, sur le chemin de fer, doivent avoir lieu le 11 janvier, entre 10 h. et 16 h. En conséquence, la circulation des voitures sera interrompue sur cet ouvrage aux date et heure ci-dessus indiquées.

HALLE FLIPO. — Hollande gras extra, 10 f.; vieux, 12 fr.; Gruyère, 12 fr. Biscuits, 6, 7 et 8 f. Pain d'épices, 3.75. Beurre, 15 fr.; supérieur, 17.50; extra, 19.50. Vin, 1.75. Margarine, 5.60.

LES VOLS AU COMPTOIR. — M. Louis Rabasse, gérant de la succursale « Au Planteur de Caffa », rue de l'Ermitage, 33, a constaté mardi après-midi, qu'un hardi malfaiteur s'était introduit dans son magasin, pendant qu'il prenait son repas en compagnie de sa dame. Cet individu s'était emparé d'un petit portefeuille placé dans le tiroir du comptoir, et renfermant 500 francs en billets de banque.

Le malfaiteur a en outre fait main-basse sur une action de l'Union de Lille, d'une valeur de 100 francs et sur divers papiers appartenant au commerçant.

Plainte a été déposée à M. Richart, commissaire de police du 1er arrondissement.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Le service de la sûreté a procédé mardi matin, rue de Launoy, à l'arrestation d'un journalier, M. Charles Theys, 38 ans. Cet individu qui est inculpé de vol était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Thermes, juge d'instruction du Parquet de Lille en date du 27 novembre 1923.

BOCK MEYERBEER. Réclamez-le partout. 180

TROIS BILLETS DE BANQUE DE 100 FRANCS DISPARAISSENT. — M. Vandamme, commissaire de police du 4e arrondissement, a été informé par Mme Ve Victor Delobelle, demeurant rue Turgot, cour Vandamme, 8, qu'une personne inconnue avait enlevé, lundi dans la journée, du tiroir de sa machine à coudre, trois billets de 100 fr.

Le service de la sûreté a été chargé de rechercher l'auteur du vol.

CROMBÉ. Brosserie, épong., coul. prépar. 40604

UNE PENSIONNAIRE DE L'HOSPICE DE WATTRELOS SE JETTE DANS LE CANAL, QUAI DU SARTEL. — Dans la soirée de lundi, une femme s'est jetée dans le canal, au quai du Sartel.

Heureusement, elle fut aperçue par M. Eugène Lampe, demeurant rue de Dottignies, 59, à Saint-Léger (Belgique), qui parvint après quelques difficultés, à retirer la désespérée de l'eau.

M. le docteur Faillenl a donné ses soins à cette femme qui a déclaré être pensionnaire à l'hospice de Wattrelos et se nommer Julie Lepoutre, âgée de 75 ans. Elle a été admise à l'hôpital de la Fraternité.

Cette femme, qui ne paraît pas posséder toutes ses facultés mentales, aurait trompé le personnel de la maison hospitalière, le matin. On ne sait à quoi attribuer la raison qui a poussé Julie Lepoutre à se donner la mort.

Son état, heureusement, n'inspire aucune inquiétude.

Sté Anne des Etabl. MONNIER et LAMARQUE. — Charbons, Anthracites, Boulets. — 119, rue d'Anzin, Roubaix. (Téléph. 19.65). 44601

CROIX

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, mardi soir, à 20 h., à la Mairie, sous la présidence de M. Tellier, maire.

M. Dejans est nommé secrétaire de séance. Il donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, que le Conseil approuve et on passe à l'ordre du jour.

Fournitures du bureau de la Mairie. — Le Conseil en autorise l'adjudication.

Curage du canal. — Après diverses correspondances et entrevues avec les agents chargés du service de la navigation, le Conseil accepte de payer la somme de 8.000 fr. pour le prochain curage du canal, et d'inscrire chaque année une somme de 4.000 fr. pour ces travaux.

Abattage et plantation d'arbres. — Un marché est accepté pour l'abattage et la plantation d'arbres au cimetière et avenue des Marronniers.

Bureau de poste. — L'Administration municipale est autorisée à discuter les conditions en prévision de l'installation du bureau de poste au 53 de la rue Jaurès.

Rue Barrée. — Le Conseil autorise l'Administration à acheter une partie de terrain pour que la rue Charles-Quint conserve son débouché vers la rue Saint-Pierre.

Imposition sur les loyers. — Le même taux qu'avant guerre est accepté pour la base actuelle d'un minimum de loyer.

Service des eaux. — Divers marchés sont acceptés comme terminés, et renouvelés pour la fourniture des compteurs et de la robinetterie en cuivre et fonte.

TOMBÉ D'UN TOIT. — M. Joseph Carbon, 24 ans, demeurant rue Nouvelle, 11, occupé comme charpentier pour le compte de M. Wagnon, entrepreneur, a fait une chute assez grave au cours de son travail. Se trouvant sur le toit d'un immeuble en construction de l'avenue François-Roussel, il fit un faux-pas et tomba dans le vide. Un docteur l'a examiné et a relevé des contusions d'une certaine gravité dans la région lombaire, à la hanche gauche et au talon droit. Un repos de un mois lui a été prescrit.

UN ACCIDENT BIZARRE. — Dans les établissements de MM. Deschemacker, chevilleurs, rue Kléber, un ouvrier polonais, Ignace Kosiosviez, 27 ans, était occupé à dépouiller un porc, suspendu à un palan, lorsqu'un camarade de travail, ayant voulu remonter l'appareil, brisa le câble. Le Polonais reçut sur la tête le porc suspendu et fut assez grièvement contusionné. Il devra prendre un repos de quelques jours.

WASQUEHAL

LA MUNICIPALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE. — Le Conseil municipal, dans sa dernière réunion, a décidé de participer dans une proportion de 33 p. c. au secours de chômage accordés par les Syndicats ouvriers.

D'une lettre de remerciements, adressée au nom de la section de Wasquehal des Syndicats Libres, nous relevons les lignes suivantes:

« Nous ne doutons pas, Monsieur le Maire, qu'une aide aussi précieuse à la prévoyance ouvrière, ne soit très favorablement accueillie de la part de la population. Au nom des travailleurs qui en seront les bénéficiaires, je vous en exprime tous mes remerciements.

» Veuillez agréer, etc. »

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. André Schollart, rattacheur à la Filature du Nord, a eu le pied droit comprimé entre deux organes de son métier et s'est fait des contusions nécessitant un repos de 15 jours. — M. Michel Arfeuille, baleur, a eu la main droite comprimée entre deux rouleaux. Un repos de 3 semaines lui a été prescrit pour contusions graves. — M. Marcel Thérenet, 26 ans, a eu le pied écrasé par un wagonnet et a contracté un écrasement du gros orteil. 12 jours de repos.

WATTRELOS

L'horaire des tramways B

Le manque de régularité

Parmi toutes les lignes de tramways partant de Roubaix pour desservir ses cantons, la ligne B est certainement celle qui est la plus désavantagée au point de vue de la régularité de son horaire.

Les voitures circulant sur cette ligne, qui va de la gare à la frontière française, sont soumises journellement à un travail excessif sur ce long parcours. De cette fatigue le matériel souffre et de là découlent des avaries nombreuses: essieu qui casse, roue qui se brise, moteur dérégler, etc.

Naturellement la voiture atteinte d'un de ces accidents reste en panne sur la voie et les voitures qui suivent s'échelonnent l'une derrière l'autre jusqu'à ce que le mal soit réparé ou la voiture remorquée tant bien que mal au dépôt.

Du fait de cet arrêt involontaire l'horaire se trouve bouleversé étrangement et c'est alors qu'on peut voir, comme lundi soir, vers 20 h., sept tramways B se suivant descendre de la Huesarde vers Roubaix tandis que pas un ne venait de Roubaix vers Wattrelos; ou encore comme mardi, à 14 h., quatre tramways, à la file, venir de Wattrelos pendant que des voyageurs, désirant se rendre à la frontière, attendaient depuis plus d'une demi-heure l'arrivée d'une voiture dont le passage normal devrait se faire environ tous les cinq minutes!

Ce ne sont là que de petits exemples qui se répètent parfois pendant le cours d'une journée. On comprend aisément que cela ne facilite pas beaucoup le déplacement de personnes pressées. La Compagnie des tramways devrait améliorer le service de cette ligne, dont le trafic est important, et être en mesure d'assurer un horaire plus régulier que celui de nos jours.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain, jeudi 10 janvier, séances à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Tourcoing, et à 14 heures 30, à l'école de la rue de la Bailleric.

Les mamans qui se présenteront pour la première fois à la consultation doivent au préalable, se faire inscrire au bureau de l'Office social, à la Mairie.

LA TAXE SUR LES CHIENS. — La taxe sur les chiens est due pour les chiens possédés au 1er janvier.

Les possesseurs de chiens sont tenus de faire à la Mairie, bureau du secrétariat (3e guichet), avant le 15 janvier une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Ceux qui ont fait cette déclaration en 1923 devront la rectifier s'il est survenu quelque changement dans le nombre et la destination de leurs chiens.

La taxe sera triplée pour celui qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'aura pas fait de déclaration; elle sera doublée pour celui qui aura fait une déclaration incomplète ou inexacte.

Coffres-Forts GRUSON
21, RUE ROYALE, 21 — *LILLE*
Téléphone 450
Catalogue franco sur demande 883

LANNOY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 10 janvier, à 14 heures, à l'école des filles. Toute personne touchant la prime d'allaitement doit présenter son enfant à chaque consultation.

LYS

LE POUCE ÉCRASÉ. — Mlle Ghislaine Tamboux, 17 ans, demeurant à Houplin, employée chez MM. Houtemy frères, filateurs, a eu le pouce de la main gauche pris entre le rouleau et la vis de pression de son métier, déterminant une plaie par écrasement, qui nécessitera un repos de 20 jours.

LEERS

PIGEONS VOYAGEURS, CHEVAUX, VOITURES, AUTOS. — Il est rappelé que les propriétaires de pigeons voyageurs, chevaux, voitures, autos, doivent en faire la déclaration à la Mairie, avant le 10 janvier, dernier délai.

TOUFFLERS

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1923. — Il a été enregistré en 1923: 39 naissances, 1 reconnaissance, 35 décès, 23 mariages, 5 transcriptions de décès.

CHEVAUX, VOITURES, AUTOMOBILES. — Le recensement du 1er janvier a donné les résultats suivants:

Chevaux, 52, dont 6 de moins de 4 ans; juments, 29; droit de même de 4 ans; mules, 2; — Voitures: à 2 roues, un cheval, 6; à 4 roues, un cheval, 8; à 2 chevaux, 22. — Automobiles, poids lourds, 3; tourisme, 6. — Motocyclette, 1.

BLESSÉ AU GENOU. — Un charretier au service de M. L. Duquesnoy, entrepreneur, M. J.-B. Dancoisne, 53 ans, s'était rendu avec son tombereau à Tournai, lorsqu'au lieu dit « Marais de Mer », en voulant sauter à bas du véhicule, il tomba sur le genou gauche. Le docteur qui a examiné le blessé a constaté une hydarthrose, qui nécessitera un repos de 21 jours.

ASCQ

UN ACCIDENT EN GARE. — M. Constant Depraetter, 17 ans, journalier au service de MM. Castelain-Devos, étant occupé à décharger un wagon en gare, lorsqu'il reçut la porte à glissière sur la tête. Un docteur l'a examiné, et a relevé une déchirure du cuir chevelu, nécessitant un repos de 15 jours.

ANNAPPES

STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL. — Les services de l'état-civil ont enregistré, au cours de l'année 1923, 56 naissances, dont 33 garçons et 23 filles; 29 mariages, 5 reconnaissances, 36 décès, 4 divorces, 3 transcriptions, 5 mort-nés et 54 publications.

CYSOING

SOYEZ EN REGLE. — Pour défaut de feu rouge à l'arrière de son auto, M. Albert Frémie, de Villeneuve-d'Ascq, a fait l'objet d'un procès-verbal que lui a dressé la gendarmerie.

INSCRIPTIONS AUX LISTES ELECTORALES. — Les demandes en inscription et radiation, pour les listes électorales de 1924, seront reçues à la Mairie, à partir de ce jour. Se présenter aux heures d'ouverture des bureaux.

LA CÉLÈBRE MARGARINE Ruban Bleu peut RIVALISER avec les MEILLEURS BEURRES
RUBAN BLEU EGALAU BEURRE CRÈME
Dépôt général: H. GERMAIN, 10, Grand'Place, TOURCOING (R.C. 5.990). 4586

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 9 JANVIER:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux: de 9 à 11 h. 30, et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Municipale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

L'ARRIVÉE D'UNE ÉCHELLE AUTO-POMPE

à la caserne des sapeurs-pompiers

Dotés de cet engin magnifique, nos braves sapeurs pourront efficacement combattre les sinistres

Au mois de décembre dernier, en exposant à nos lecteurs les dispositions de la caserne du corps des sapeurs-pompiers, rue de la Paix, près de l'Hôtel de Ville, et en faisant l'éloge de son commandant, le capitaine Debruyn, ainsi que de ses hommes, nous annoncions la prochaine arrivée d'une échelle auto-pompe.

Cette machine est parvenue à la gare principale, Mardi matin, elle a été déchargée du wagon qui l'avait amenée de Paris et remisée à la caserne, à côté des deux autos-pompes actuelles. C'est un engin exceptionnel, dont les impressions de robustesse du châssis et de facilité de manœuvre de l'échelle, constituent des garanties d'un parfait emploi.

Rappelons que son achat a été décidé par délibération du Conseil municipal, le 3 juillet dernier.

LA DESCRIPTION DE L'ECHELLE AUTO-POMPE

Voici quelques indications sur cette échelle auto-pompe.

Le châssis est d'un type spécial pour auto-pompe à incendie, porteur d'échelle, dont le moteur a une force nominale de 35 H-P. Le radiateur perfectionné refroidit totalement le moteur pendant le fonctionnement de la pompe, alimentant quatre grosses lances ou huit petites lances. Le débit normal prévu est de 120.000 litres à une pression de 5 à 6 kil.

En ordre de transport, l'auto-pompe avec échelle a les dimensions suivantes: longueur, 8 m. 50; largeur, 2 m. 40 et hauteur 3 m. 20. En ordre de marche, elle peut atteindre 35 k. en palier.

L'échelle, montée sur le châssis, dont elle peut être rendue indépendante, a une hauteur de 20 mètres; non pivotante, elle possède un prolongement de deux mètres. Elle est munie d'un treuil de dressage, avec des dispositifs qui facilitent et assurent sa fixation, son déploiement, son réglage dans les conditions nécessitées par l'attaque du feu et sa remise en place.

Les temps de manœuvre sont d'ailleurs significatifs quant aux rapidités d'exécution des diverses manœuvres: 60 secondes pour le déchargement, 30 secondes pour le dressage: déploiement 60 secondes et chargement 80 secondes.

LES RAISONS DE SON ACHAT

La grande échelle que le corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing possédait avant la guerre avait été retirée du service par suite d'un accident survenu à l'incendie de l'usine Lamon, rue du Sentier. Au cours des travaux d'extinction, un pan de mur s'était écroulé, provoquant la chute de l'échelle, et une rupture irréparable. L'acquisition d'une nouvelle échelle était envisagée lorsque la guerre survint.

Depuis lors, plusieurs grands sinistres ayant éclaté, pour l'extinction desquels il fut reconnu que son emploi eût été des plus judicieux, l'idée d'acquisition fut reprise et aboutit à l'achat de l'engin actuel.

Pour cette acquisition, trois modèles étaient en présence: une échelle sur porteur automobile et se manœuvrant à bras; une échelle sur auto-pompe et se manœuvrant à bras, ou une échelle pivotante automobile, sur châssis spécial.

Certes, ce dernier système était appréciable, au point de vue: rapidité de manœuvre, et suppression de la fatigue imposée aux hommes: mais d'un autre côté, il fallait envisager beaucoup d'autres considérations: son encombrement dans les rues étroites et dans les passages intérieurs d'usines, les difficultés de manœuvre par suite de la présence des trolleys de tramways ou des câbles électriques, voire encore son indisponibilité en cas de visite ou de réparation au châssis sur lequel elle est fixée, ou la perte excessive en cas d'écroulement de mur, pouvant détruire l'engin entièrement. Pour toutes ces raisons, l'échelle sur auto-pompe fut choisie.

SES AVANTAGES

Cette combinaison présente l'avantage de réunir deux engins: échelle et auto-pompe sur une seule voiture. Il peut arriver qu'un fourgon-pompe se soit rendu à un incendie à l'extérieur de la ville, il se peut également qu'il soit en réparation et qu'à ce moment on ait besoin de deux fourgons. De l'expérience acquise, c'est alors une privation de secours pouvant entraîner des pertes importantes.

Dorénavant, deux fourgons-pompes seront donc toujours en ordre de marche, et l'échelle disponible, alors même qu'une réparation serait effectuée au châssis puisqu'elle est détachable. Enfin, elle pourra accéder facilement dans les voies étroites et les cours intérieures d'établissements industriels, pendant que son porteur, l'auto-pompe, étant mise en manœuvre, pourra fournir quatre nouvelles lances pour combattre l'incendie.

Détail qui a également son importance: si une rupture survenait dans les conditions citées plus haut, le remplacement de l'échelle coûterait 16.000 fr. et non 115.000 fr.

Par suite de cette nouvelle acquisition, trois autos-pompes pourront ainsi être utilisées à l'extinction d'un très grand sinistre, ou l'une d'elles être détachée en cas d'appel pour un deuxième sinistre, éclatant simultanément, ce cas s'étant déjà présenté.

LA RECEPTION LES ESSAIS OFFICIELS

Les essais de réception ont été opérés à Paris par les officiers ingénieurs du régiment de cette ville. Nous pouvons dire qu'ils ont donné pleine satisfaction.

Des essais officiels auront lieu, incessamment, à Tourcoing, avant la mise en marche de cette échelle auto-pompe, l'un des organes défensifs les plus indispensables au corps de sapeurs-pompiers d'une ville moderne.

A LA GARE PRINCIPALE

LA STATISTIQUE DU TRAFIC

Nous avons publié quelques renseignements relatifs à la statistique du trafic de la Grande Vitesse, à la Gare principale, pour la période du mois de décembre 1923.

Pour cette même période, et au trafic de la Petite Vitesse, le tonnage total à l'arrivée et au départ/est en progression sur la période du mois correspondant de 1922.

Ce tonnage a diminué aux importations, par rapport au combustible, ainsi qu'à la laine et au coton par Gand et Anvers. Aux exportations, il y a excédent, dont la cause principale est constituée par les produits agricoles.

Les principaux chiffres sont les suivants:

Aux expéditions: combustibles minéraux: 1923: 1.750 t.; 1922: 245 t. — Tissus et textiles: 1923: 9.459 t.; 1922: 9.925 t.

Aux arrivages: Produits agricoles: 1923: 3.493 t.; 1922: 2.374 t. — Combustibles minéraux: 1923: 17.174 t.; 1922: 14.997 t. — Tissus et textiles: 1923: 11.416 t.; 1922: 11.657 t.

L'augmentation du combustible porte sur les charbons industriels et pour foyers domestiques, en provenance du Nord et du Pas-de-Calais.

Aux importations: Produits agricoles: 1923: 12.672 t.; 1922: 3.999 t. — Tissus et textiles: 1923: 5.262 t.; 1922: 8.208 t.

Il y a peu d'importations de houilles anglaises par Gand, de même que des houilles belges.

Aux exportations: Produits agricoles: 1923: 3.553 t.; 1922: 267 t. — Combustibles minéraux: 1923: 6.328 t.; 1922: 2.056 tonnes. — Tissus et textiles: 1923: 4.616 tonnes; 1922: 6.998 t.

Dans les Contributions indirectes

M. Lodieu, contrôleur, nommé inspecteur départemental du Pas-de-Calais

Nous apprenons avec plaisir la nomination, à dater du 1er mars prochain, au poste d'inspecteur départemental des contributions indirectes du Pas-de-Calais, en résidence à Saint-Omer, de M. Lodieu, contrôleur général à Tourcoing.

Dans ses fonctions en notre ville depuis 1919, M. Lodieu, par son affabilité, s'était attiré l'estime de ses supérieurs et de ses subordonnés, ainsi que des habitants.

Nous le félicitons vivement de cet avancement mérité.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 1923

Au 30 novembre dernier, Tourcoing comptait 80.235 habitants. Dans le courant du mois de décembre suivant, la Mairie a enregistré: 207 personnes venues de l'extérieur et 98 naissances; 116 personnes décédées et 196 personnes ayant quitté la ville.

Au 31 décembre dernier, le chiffre de la population était donc de 80.228 habitants.

LE CORPS D'UN TOURQUENNOIS DISPARU, RETROUVÉ A EMMERIN. — Nous avons annoncé, mardi, qu'avait été retrouvé le corps d'un Tourquennois, M. Jean Vercoutère, âgé de 67 ans, homme de peine, demeurant rue de Roncq, 44. C'est un habitant d'Emmerin, qui, longeant la route d'Emmerin à Houplines, aperçut un corps qui flottait dans un fossé. Il prévint alors la gendarmerie qui, au signalement, reconnut le corps comme étant celui du malheureux vieillard.

AUTOMOBILISTES. — Monsieur Henri Debruyenne, 57, rue du Cœur-Joyeux, Tourcoing, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il expose dans son salon d'exposition, un chassis 12 HP « Ravel », la merveille comme mécanique. 32210

LA XIVe CONFERENCE DU JEUDI. — La conférence de demain, jeudi, à 20 h., salle de la Maison des Œuvres, sera donnée par M. l'abbé Serruys, professeur au Collège du Sacré-Cœur. Elle aura pour sujet: « Maurice Barrès, sa vie, ses œuvres ».

Cette causerie littéraire sera suivie de la représentation du 3e acte de « Colette Baudoche », par le Cercle Talma: Mmes Raymonde Ridez (Mme Baudoche); Yvonne Nys (Colette); MM. Lemoine (docteur Asmus); Darlex (Christian). Conditions ordinaires d'admission.

CERCLE DU LUNDI. — Les membres du Cercle, réunis lundi soir, entendirent une intéressante communication par M. le chanoine Leleu, aumônier du Cercle; d'une lettre reçue d'un ancien actuellement au service militaire en Allemagne occupée. Cette lettre donnait de précieux renseignements sur l'organisation de la Jeunesse Catholique allemande.

M. l'chanoine Leleu lut ensuite une étude très appréciée sur les petites villes de la Flandre maritime: Cassel, Gravelines, Bourbourg, etc., l'agrémentant d'explications aussi variées que pittoresques.

En fin de séance, on décida qu'à la prochaine réunion du Cercle (le lundi 21 janvier), on procéderait à une élection partielle des membres du bureau.

AMICALE ET MUTUELLE DE LA POLICE DE TOURCOING. — Nous rappelons qu'une souscription publique est ouverte au bénéfice des orphelins et des veuves des sociétaires tués et décédés, et pour aider à l'édification d'un orphelinat et d'une maison de retraite, par la Fédération des polices de France et des Colonies.

Le tirage de la tombola aura lieu le 15 février prochain.

Des billets sont vendus au siège de l'Amicale, Café du Violon-d'Or, rue Delobel, 2, et au Café Nys, place de l'Hôtel-de-Ville.

VENTES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles pendant la journée du 8 janvier: Marée, 245 kil. pour 503 fr.; morue salée, 87 kil. de 2.50 à 3.00; sardines fumées, 38 colis, à 8 fr.; oranges, 547 kil., à 1 fr.; oranges, 1.669 pièces de 0.10 à 0.15; mandarines, 167 kil., de 2.00 à 2.20; citrons, 3 caisses, de 45 à 48 fr.; choux-fleurs, 671 pièces de 0.60 à 1.90; Camembert 240 boîtes, à 1.90; dates, 13 kil., à 2.25; biscuits, 6 kil., à 6.00; Hollande, 128 kil., de 8.50 à 10.50; Hollande rouge, 25 kil. de 6.75 à 7.50; beurre, 94 kil., à 15 fr.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Le paiement de la prime d'allaitement maternel (mois de décembre), aura lieu demain jeudi 10 janvier, de 9 à 10 h. 30. Se munir de la carte d'identité et de la carte verte délivrée par la Sauvegard des Nourrissons.

IVRESSE ET COUPS VOLONTAIRES. — Un procès-verbal pour ivresse et coups volontaires a été dressé par M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, à charge de Raymond Vande Woode, 34 ans, maçon, rue de Cinq-Voies, 24.

MOUVAUX

ELECTION DE TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX. — Les emplacements réservés à l'affichage électoral, pour les élections du 20 janvier prochain, en vue de l'élection de trois conseillers municipaux, sont les suivants: Le mur du presbytère communal; la muraille de l'école des garçons de la rue de Roubaix; le mur de la ferme Lepers, rue de Tourcoing, 72; le mur de clôture du bassin des eaux potables, rue Faidherbe; la propriété occupée par M. Krabansky, rue de Roubaix; estaminet Desurmont, rue du Vert-Pré; propriété Cornille Louis, fermier, rue de Tourcoing; mur de clôture de la propriété Jonville, angle des rues de Tourcoing et F.-Masurel.

Des panneaux seront réservés à chaque parti.

— **Droit de vote.** — Pour les élections, les électeurs inscrits en 1923, jouiront du droit de vote.

STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL. — Les bureaux de l'Etat-Civil ont enregistré, au cours de l'année écoulée, 131 naissances, 101 décès, et 65 mariages.

PAIEMENT DE SECOURS. — Demain jeudi, 10 janvier, paiement des primes à l'allaitement maternel, à 9 h. A 13 h., allocations aux vieillards, et à 15 h., aux familles nombreuses. Se présenter au guichet de la recette municipale, au rez-de-chaussée.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Au cours de l'année 1923, il a été enregistré 6 transcriptions, 58 mariages, 3 reconnaissances, 7 naissances, 6 mort-nés, 58 décès.

RECENSEMENT DES ETRANGERS. — Les étrangers en résidence dans la commune au 1er janvier 1924, étaient au nombre de 1.332 individus, dont 1.322 Belges, 2 Espagnols, 1 Italien, 7 Polonais.

RECENSEMENT des CHEVAUX, PIGEONS VOYAGEURS ET VEHICULES. — Les propriétaires de chevaux, voitures, automobiles et pigeons voyageurs qui n'ont pas encore fait leur déclaration à la Mairie sont invités à la faire immédiatement s'ils veulent éviter des poursuites.

10 et 14 C. V. LA BUIRE
DEJONGE, 26, Boulevard de Cambrai, 26
ROUBAIX. — Téléphone 10.20 48044

LILLE

A LA SOCIETE INDUSTRIELLE. — La séance solennelle de distribution de prix et médailles aura lieu le dimanche 20 janvier, à 15 h., dans la grande salle des fêtes de son hôtel. Elle sera précédée d'une conférence de M. le général Ferrié, membre de l'Institut, commandant supérieur des troupes et services de transmissions. Cette conférence aura pour objet: Les applications diverses des ondes hertziennes.

LES CONFERENCES DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Demain, jeudi, à 20 h. 30, M. le chanoine Delattre parlera dans la Salle Industrielle, de la mission de propagande française au Canada et aux colonies canadiennes des Etats-Unis, dont il a été chargé en 1922.

LE PROCHAIN RETOUR DU 43e D'INFANTERIE. — Les six compagnies du 43e R. I. qui actuellement, se trouvent en occupation dans la Ruhr, réintégreront Lille dans la nuit du 22 au 23 janvier.

SUICIDE D'UN LILLOIS A PARIS. — Paris, 8 janvier. — La nuit dernière, un sujet belge, M. Jules Vermesch, né à Lille, en 1861, s'est suicidé à son domicile place des Ardeletts, d'une balle de revolver dans la tête. On ignore les motifs de ce suicide.

TAPIS ETABLISSEMENTS A. ROMBEAU & C
16 bis, Rue de Tourcoing, TOURCOING (Tél. 76)
Arrêt des Tramways et Mouvy (Place Thiers)
GRAND CHOIX DE TAPIS ET CARPETTES
Installations particulières et d'Hôtels
Tarif le plus bas pour Tapis cousus posés
Magasins ouverts. Samedi après-midi. 4499

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

TOURCOING. — L'Amicale des Anciens Elèves de la rue des Cinq-Voies organise un concert de famille, qui aura lieu le dimanche 13 janvier, à 15 heures, dans la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai. On peut se procurer des tickets à l'Ecole.

ACHAT AU MAXIMUM *DIAMANTS*
Bijoux, or, argent, platine. — Orfèvrerie
Dents et dentiers même cassés. — Expertise
HIRSCH, 37, rue Nationale, LILLE. R.C. 92
Albert DECLERCK, *Tailleur*
54bis, Boul. de la Liberté, LILLE (R.C. 6.776)
Hautes Nouveautés pour Hommes et Dames
8772

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX » du 9 janvier 1924 N° 30.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

Ah! comme j'aurais voulu savoir, moi aussi! En quoi donc consistait l'hypothèse nouvelle? S'accordait-elle avec tous les enseignements de la réalité? En serais-je pleinement satisfait, moi qui, somme toute, avais pénétré plus avant que personne au cœur de cette réalité, et recueilli la plus ample moisson d'observations?

Ce qui m'étonnait, c'était de ne pas mieux comprendre. Et je m'en étonne encore plus maintenant. Au seuil du sanctuaire dont la porte m'était ouverte, je ne voyais pas. Nulle clarté ne m'éblouissait. Que voulait dire Benjamin Prévotelle? Que signifiaient ces nuages errants en un coin du ciel? S'ils tamisaient la lumière venue du couchant, et s'ils exerçaient ainsi une influence sur les images de l'écran, pourquoi Benjamin Prévotelle m'a-t-il interrogé au téléphone sur la face du nuage qui était précisément exposée vers un autre côté du ciel, c'est-à-dire vers le soleil levant? Et pourquoi avoir accueilli ma réponse comme une confirmation de son hypothèse?

La voix de Velmot me tira de ma rêverie et me rapprocha de la fenêtre que j'avais quittée depuis quelques minutes. Il était penché au-dessus du soupirail et ricanait:

« Eh bien! Massignac, es-tu prêt pour l'opération? Je vais te passer par là, ce qui m'évitera tout le détour de l'escalier. »

Ce détour, Velmot le fit pour descendre, et je perçus bientôt, au-dessous de moi, les éclats d'une nouvelle discussion qui aboutit à des hurlements, puis à un brusque silence plus impressionnant que tout. J'eus alors la première notion de la scène terrible que Velmot préparait, et, sans m'apitoyer sur ce misérable Massignac, je frissonnai en pensant que mon tour viendrait peut-être.

Cela eut lieu comme il avait été dit. Massignac, ficelé comme une momie, bâillonné, rigide, surgit lentement de la cave. Velmot revint ensuite, le tira par les épaules jusqu'au bord du fleuve, et le fit choir dans la barque.

Alors, demeuré sur la berge, il lui tint ce discours:

« C'est la troisième fois que je m'adresse à ton bon sens, Massignac, et je recommencerai, tout à l'heure, une quatrième fois, si tu m'y obliges. Mais tu vas céder, n'est-ce pas? Voyons, ré